

Compte rendu de la Commission de la Recherche du Conseil Académique du 21 mars 2017

Le vingt-et-un mars deux mille dix-sept à 14 heures, les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique se sont réunis en Salle du Conseil de la Maison des Services à l'Etudiant.

La Commission de la Recherche du Conseil Académique est présidée par M. Markiewicz en qualité de Vice-Président de la Commission de la Recherche du Conseil Académique et Madame Vesna Dragicevic est nommée secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 13 membres présents et 9 membres représentés.

Le quorum de 17 des membres étant présents ou représentés étant atteint, le Vice-Président déclare alors que la Commission de la Recherche du Conseil Académique est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Vice-Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la Commission de la Recherche du 26 janvier 2017
2. Avis sur la demande de subvention au titre du projet M5X-DA
3. Avis sur les contrats de recherche et les conventions de financement de projets signés et en cours de signature
4. Avis sur les règles communes de signature unique des publications de l'UVHC
5. Avis sur les résultats de l'Appel à projets interne « Cotutelles 2017 »
6. Avis sur les demandes d'allocations de thèse IRT Railenium
7. Présentation de l'enquête de l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST) sur les publications
8. Questions diverses

Présidence de la CoR M. MARKIEWICZ, Vice-Président de la Commission de la Recherche du Conseil Académique

Présents : 13

Collège A :

Secteur 1
Secteur 2
Secteur 3

Mmes DUBAR, FOLLET, MERVIEL, RIVENQ ;
MM. ASSAAD, DAMBRINE, VANDERHAEGEN

Collège B :

Secteur 1
Secteur 2
Secteur 3

Mme MARCAL DE OLIVEIRA

Collège C :

Secteur 1
Secteur 2
Secteur 3

Mme FRIANT-KESSLER
M. COSTERMANS

Collège D :

Secteur 1
Secteur 2

M. FABE

Secteur 3

Collège E :

Mme GIRARD

Collège F :

Collège des Usagers :

Secteur 1

Secteur 2

Secteur 3

Collège des Personnalités

Extérieures :

M. BREABAN

Membres de Droit :

Invités :

Mmes DRAGICEVIC, TRUFFERT ; MM. MICHEL-DANSAC, VAGANAY

Ont donné pouvoir :

9

Mme BECK à M. FABE, M. HINCKER à Mme FRIANT-KESSLER, M. DRIDI à M. ASSAAD, M. FORTUNA à Mme DUBAR, M. KRAWIEC à Mme FOLLET, Mme TOURNAY à Mme GIRARD, M. THELLIEZ-HUGODOT à Mme MARCAL DE OLIVEIRA, M. DELBECQ à M. DAMBRINE

A compter de 15h30 Mme MERVIEL à M. VANDERHAEGEN

Excusés :

Mmes BOURGERY, GRANATO-BRICOUT, HOLLAND, MORETTI, PIDOUX, SEGALA ; MM. ARTIBA, BELANGER, CHAIB DRAA, DEFOURNEAU, DELESTAGE, DULION, GRONDEL, GUIZARD, HEBBAR, LAMBRECHT, PETIT, POIRRIEZ, POULAIN, VIVES,

1 - Approbation du compte rendu de la Commission de la Recherche du 26 janvier 2017

M. MARKIEWICZ, Vice-président en charge de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, demande aux membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique s'ils ont des remarques sur le compte-rendu de la Commission de la Recherche du 26 janvier 2017.

Mme TRUFFERT demande que soit rectifié un terme au sein du point 8 « questions diverses », concernant (i) les conséquences de la loi numérique : « Si l'activité de recherche est financée au moins à 50% sur fonds publics (c'est le cas des enseignants-chercheurs), il existe la possibilité de déposer en open access, avec (et non pas « sans ») embargo.

Mme TRUFFERT souhaite par ailleurs apporter des précisions sur le dispositif si l'accès à l'article est payant :

« Si l'accès à l'article est payant, la loi introduit la possibilité de déposer au bout de 6 mois dans le domaine des Sciences et Technologies et médecine, et au bout de 12 mois pour les SHS. N. B : Il ne s'agit pas de la version éditeur, mais de la version auteur validée par l'éditeur ».

M. ASSAAD souhaite reformuler une information au sein du point 4 « avis sur les résultats de l'appel à manifestations scientifiques au titre de la politique scientifique », et en particulier au sein du tableau faisant l'objet de l'annexe 4 pour ARCUS inter-laboratoires : remplacer « 4èmes journées franco-libanaises ARCUS E2D2 » par « une manifestation scientifique organisée dans le cadre du projet ARCUS dont les modalités seront précisées par le comité de pilotage dudit projet ».

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'approuver à l'unanimité le compte-rendu de la Commission Recherche du Conseil Académique du 26 janvier 2017, intégrant les modifications ci-dessus (Annexe 1).

2 – Avis sur la demande de subvention au titre du projet M5X-DA

M. MARKIEWICZ indique qu'il s'agit d'un projet collaboratif entre DE VISU et le LAMIH entrant dans le cadre de l'Appel à Projets START-AIRR du Conseil régional des Hauts-de-France, et invite M. SCHMITT et M. CREVITS à procéder à la présentation du projet, et de son budget.

M. SCHMITT et M. CREVITS procèdent à la présentation du diaporama ci-joint (Annexe 2).

Ce projet consiste pour DE VISU au développement d'outils de construction de sens par la compréhension de l'articulation de la réflexion humaine, et pour le LAMIH à l'introduction d'éléments tels que les préférences et intentions dans des algorithmes. Le livrable du projet sera un produit algorithmique, synthèse permettant de comprendre et d'agir.

Mme GIRARD demande, au sujet du coût du projet présenté en page 8/10 du diaporama, si le montant correspondant au coût de personnel, comprend les charges. M. MARKIEWICZ lui répond par l'affirmative.

Mme RIVENQ constate que des capteurs sont utilisés dans le cadre du projet, et demande desquels il s'agit.

M. SCHMITT lui répond qu'il s'agit de capteurs de vision, de son, et qu'il souhaiterait recourir dans le futur à des capteurs émotionnels.

Les compétences mises en œuvre par DE VISU pourraient également intéresser l'IEMN DOAE pour certaines de ses thématiques de recherche.

M. SCHMITT précise que ce projet M4X existait déjà au sein de DE VISU et portait sur la géo-localisation et l'émotion.

Le projet M5X va plus loin, il tend vers une compréhension de l'émotionnel, il s'agit d'une évolution.

M. MICHEL-DANSAC indique qu'il existe un nouveau processus de pré-instruction des demandes de financement par la Région, veillant à ce que les projets répondent à ses objectifs. La recevabilité des dossiers est ainsi examinée très en amont.

A ce titre, le Conseil régional sollicite l'avis de la Commission de la Recherche.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés.

3 - Avis sur les contrats de recherche et conventions de financement de projets signés et en cours de signature

M. MARKIEWICZ laisse la parole à M. MICHEL-DANSAC, Directeur de la Recherche et de la Valorisation, pour la description des opérations du tableau annexé (Annexe 3) qui reprend l'ensemble des contrats de recherche et conventions de financement de projets, signés et en cours de signature, régionaux, inter-régionaux, nationaux et internationaux, depuis la Commission de la Recherche du Conseil Académique du 26 janvier 2017.

En l'occurrence il s'agit uniquement de conventions de cotutelle internationale de thèse. Ces conventions n'ont pas d'impact budgétaire, elles prévoient les conditions de collaboration entre l'UVHC et l'université étrangère (accueil, règles de confidentialité, de propriété intellectuelle...).

M. VANDERHAEGEN demande quel est le financement de ces thèses en cotutelle.

M. MICHEL-DANSAC répond que cela dépend. Depuis cette année, ce financement peut s'inscrire dans le cadre d'un appel à projets interne ; auparavant les cotutelles internationales de thèses étaient principalement financées sur les fonds propres des laboratoires, sur projet ou sur le budget de la politique scientifique de l'établissement hors appel à projets.

La mise en place d'un appel à projets interne « Cotutelles » a permis d'instaurer une priorisation des demandes de financement en fonction notamment des objectifs stratégiques de l'établissement, qu'il s'agisse d'un sujet ou d'un partenaire stratégique, tel que l'est par exemple actuellement l'Université de Mons.

M. ASSAAD précise que la seconde thèse présentée dans le tableau entre dans le cadre du projet ARCUS E2D2.

Il indique que la procédure d'inscription en thèse est trop longue, et qu'il existe de nombreuses difficultés à finaliser ces dossiers.

M. MICHEL-DANSAC rappelle que chaque université partenaire prend en charge la rémunération du doctorant pendant la durée de son accueil sur son territoire.

Bien qu'elles ne comportent pas de dispositions financières, ces conventions sont signées par le Président dans le cadre de la délégation de pouvoir qui lui a été consentie par le Conseil d'Administration, et sont donc présentées a posteriori aux membres de la Commission de la Recherche.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique décident d'adopter un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés sur le tableau qui leur est présenté.

4 – Avis sur les règles communes de signature unique des publications de l'UVHC

Mme TRUFFERT procède à la présentation de la « Charte de signature unique des publications scientifiques de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis – Règles d'affiliation des chercheurs – Principes généraux », figurant en annexe (Annexe 4).

Ce document est issu de la collaboration entre le SCD et la DRV, suite à leurs échanges avec les directeurs de laboratoires et les enseignants-chercheurs représentant chacun des laboratoires de l'UVHC.

Il a pour objectif d'améliorer le recensement des données bibliométriques issues de l'affiliation des auteurs, sur lesquelles s'appuient essentiellement les classements et les évaluations des laboratoires des universités.

Chaque année, l'OST à partir de Web Of Science produit des données de référencement des publications qui sont envoyées à chaque établissement pour validation. L'OST est intégré à l'HCERES, depuis la mise en place de celui-ci.

L'UVHC envisage de s'abonner à Web Of Science, ce qui lui permettra de signaler les publications qui n'y seraient pas comptabilisées.

L'adoption d'une charte de signature unique est indispensable à une meilleure visibilité des publications de l'UVHC.

Si cette Charte est adoptée en Commission de la Recherche du Conseil Académique, elle sera présentée lors du prochain Conseil d'Administration.

- Présentation des principes généraux à respecter par tout publiant de l'UVHC.

Mme FRIANT-KESSLER soulève le cas particulier de la signature de publications en anglais et demande s'il est possible d'afficher une signature dans une autre langue que le français.

M. MARKIEWICZ répond que l'établissement devra être cité dans la signature sous la forme « Univ. Valenciennes », quelle que soit la langue de la publication.

Mme TRUFFERT rappelle que la mention à la COMUE Lille est à proscrire, contrairement à ce qui était recommandé sous le PRES « Université Nord de France ».

M. VANDERHAEGEN demande si la mention du PRES dans les anciennes publications a constitué une valeur ajoutée.

Mme TRUFFERT et M. MARKIEWICZ indiquent qu'il n'y a pas de visibilité sur cette question.

M. VANDERHAEGEN demande si, en cas d'implication d'instituts de formation, ceux-ci doivent figurer au sein de la signature.

Mme TRUFFERT indique que la consigne pour les articles scientifiques, c'est la mention de la tutelle principale. Elle admet que cela peut être intéressant dans des ouvrages ou publications pédagogiques, toutefois les éléments à mentionner de façon indispensable sont « Univ. Valenciennes » et la ville du siège de l'établissement de tutelle.

M. MARKIEWICZ rappelle qu'il est impératif d'avoir le même dénominateur « Univ. Valenciennes », et soulève en matière pédagogique la question de l'utilité de la mention de la composante de formation.

Il rappelle que la mention au laboratoire de recherche de rattachement est indispensable à l'évaluation de celui-ci mais s'interroge sur l'existence de tels indicateurs pour les composantes de formation.

M. VANDERHAEGEN considère que cela peut être utile en matière d'*e-learning* et pour les programmes de formation.

Mme TRUFFERT admet que cela devient des éléments d'appréciation de la pédagogie, mais qu'il s'agit toutefois ici d'appliquer les recommandations nationales.

M. VANDERHAEGEN demande s'il est acceptable d'indiquer uniquement « Univ. Valenciennes » lorsque la publication est en collaboration.

M. MARKIEWICZ répond que non, le laboratoire doit également être mentionné.

- Présentation de l'Annexe à la charte, comportant un modèle générique de signature ainsi que des modèles spécifiques applicables pour chaque laboratoire.

Mme MARCAL DE OLIVEIRA demande qu'un modèle générique de signature réduit à l'indispensable soit proposé dans la charte, car les éditeurs demandent que la signature soit la plus courte possible.

Mme TRUFFERT indique que les éléments indispensables seront marqués en gras dans la version définitive de la charte.

M. MARKIEWICZ ne juge pas nécessaire de recourir à la version développée de la signature, il laisse les directeurs de laboratoires se prononcer sur cette question.

Mme TRUFFERT recommande fortement de conserver la version développée au sein de la charte.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés, sur la charte de signature unique des publications de l'UVHC qui leur a été présentée.

5 – Avis sur les résultats de l'Appel à projets interne « Cotutelles 2017 »

M. MARKIEWICZ rappelle que l'appel à projets interne pour le financement de cotutelles de thèse débutant en 2017, a pour objectif de renforcer l'internationalisation des projets, de favoriser les partenariats stratégiques ainsi que les opérations structurantes.

M. MARKIEWICZ et M. MICHEL-DANSAC, procèdent à une description des résultats de l'appel à projets (classés par ordre de priorité par les directions des laboratoires), faisant l'objet du tableau annexé (Annexe 5) en indiquant les critères de sélection des dossiers (partenaire stratégique, développement d'une collaboration stratégique, en articulation avec des projets SIFRE entre plusieurs laboratoires..), visant au financement des salaires des doctorants pendant leur période d'accueil en France.

Les demandes de financement reçues :

- Sur les 5 demandes du LAMIH, 3 ont été retenues
- Sur les 2 demandes de l'EMN DOAE, 2 ont été retenues
- Sur les 2 demandes du LAMAV, 1 a été retenue

Pour les dossiers sélectionnés, les durées de séjour en France sont précisées au sein du tableau.

Il s'agit d'un engagement financier de l'établissement pour une durée de 3 ans ou plus courte, si le projet est d'une durée inférieure, pour un séjour à l'UVHC de 6 mois maximum par an.

M. MARKIEWICZ précise que le coût de la thèse peut être différent selon que le candidat-doctorant est étranger ou français. S'il est étranger, il percevra une bourse via Campus France générant moins de charges pour l'établissement.

M. DAMBRINE et Mme RIVENQ s'interrogent sur la sélection du dossier de M. NICAISE étant donné qu'un CRCT lui a été octroyé pour un séjour à l'étranger, l'encadrement d'une thèse nécessitant de la disponibilité.

M. MARKIEWICZ indique que cette décision a été prise au regard du classement opéré par la direction du LAMAV.

Au-delà de cet appel à projets, il est rappelé la possibilité de financer des thèses sur fonds propres des laboratoires, ou de solliciter des bourses d'excellence avec le Maroc, ou encore l'existence de financement par des ambassades.

Mme RIVENQ demande si l'un des critères de sélection des dossiers est également le fait de ne pas avoir déjà bénéficié de financement par l'établissement à ce titre.

M. MARKIEWICZ répond qu'il s'agit de la première édition de cet appel à projets, et qu'il n'a pas été en mesure de vérifier ce critère, mais qu'il pourra être vérifié pour les années suivantes.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, adoptent un avis favorable au financement des thèses en cotutelle internationale conformément au tableau ci-annexé (Annexe 5).

11 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention. Cet avis est adopté par 11 voix.

6 – Avis sur les demandes d'allocations de thèse IRT Railenium

M. MARKIEWICZ invite M. MICHEL-DANSAC à présenter le tableau récapitulatif des allocations de thèses sollicitées auprès du Conseil Régional Hauts-de-France au titre de l'année 2017, dans le cadre de l'IRT Railenium (Annexe 6).

Une seule thèse est présentée, impliquant le LAMIH, elle est adossée au programme ELSAT2020 du CPER et au dispositif d'équipe mixte de recherche à travers le projet SWIT LAB.

M. BREABAN, représentant du Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie (DRRT), tient à féliciter l'université pour son investissement de longue date et de qualité dans la coordination et le pilotage régional des actions en transports et mobilité, notamment au travers du projet ELSAT2020 du dernier CPER.

L'avis de la Commission de la Recherche du Conseil Académique est demandé par la Région, il permet notamment de veiller à l'absence d'opposition à l'inscription des doctorants à l'UVHC si le financement de la Région est obtenu.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés sur le tableau qui leur a été présenté.

7 – Présentation de l'enquête de l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST) sur les publications

M. MARKIEWICZ présente les résultats de l'enquête de l'OST sur les publications, en particulier les rapports d'indicateurs sur la production scientifique de l'UVHC par ses publications (de 2012 à 2015) qui regroupent les indicateurs de production, de visibilité, et de collaboration.

Il précise que l'Indice de spécialisation, selon la méthodologie employée par l'OST, devient significatif quand la production scientifique dépasse 50 articles, raison pour laquelle seules les « sciences pour l'ingénieur » et les « mathématiques » apparaissent comme étant les deux seules spécialités de l'UVHC.

Les Sciences Humaines et Sociales étant mal répertoriées dans le Web Of Science, seule base de référencement utilisée par l'OST qui reconnaît la représentativité particulièrement variable dans ces disciplines, les résultats ne sont alors pas révélateurs de l'activité réelle de l'UVHC.

Il présente également les indicateurs bibliométriques sur les publications (positionnement relatif des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et informations de contexte).

Cette analyse critique sur les publications de l'UVHC ne fait pas l'objet d'un vote mais d'une information.

8 – Questions diverses

Absence de questions.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures et 45 minutes.

Est dressé le présent procès-verbal de la Commission de la Recherche du Conseil Académique qui s'est tenue le vingt-et-un mars deux mille dix-sept, signé par le Vice-président de la Commission de la Recherche.

Valenciennes, le 11/04/2017



Le Vice-Président de la Commission de la Recherche
du Conseil Académique

Pr. Eric MARKIEWICZ

Liste des Annexes

Annexe 1 (point 1) : Compte-rendu rectifié de la Commission de la Recherche du 26 janvier 2017

Annexe 2 (point 2) : Présentation du projet M5X-DA

Annexe 3 (point 3) : Tableau de synthèse des contrats de recherche et conventions de financement de projets signés et en cours de signature

Annexe 4 (point 4) : Charte de signature unique des publications scientifiques de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis – Règles d'affiliation des chercheurs – Principes généraux, et son Annexe - Modèle générique de signature ainsi que des modèles spécifiques applicables pour chaque laboratoire

Annexe 5 (point 5) : Tableau de synthèse des résultats de l'appel à projets interne « Cotutelles 2017 »

Annexe 6 (point 6) : Tableau de synthèse des demandes d'allocations de thèse IRT Railenium auprès du Conseil Régional Hauts-de-France

TABEAU DE SYNTHÈSE DES PROJETS DE RECHERCHE POUR LESQUELS UN VISA DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE EST SOLICITÉ

Commissariat fédéral de la recherche 2007

Projet	Acronyme	Type de projet	Composants de recherche	Responsable scientifique	Programme	Coût total A titre indicatif	Budget demandé	Budget autorisé	Date
Medien, Mood, Image, Sound, Light, Video, Music, Experience - Design Analysis	MDX-DA	Subvention	DeFau, M. JMS	D. SCHWITZ	Conseil National Programmes Scientifiques 2007	Coût complet (MVA) : 20 120,00 € Participation Recherche scientifique de la Région : 46 238,00 €	Coût total demandé : 11 500 € Fonds de recherche : 11 500 € Personnel (person.) : 7 212,11 € Personnel (person.) : 32 728,00 €	Coût total autorisé (MVA) : 20 120,00 € Coût total autorisé (person.) : 17 212,11 €	12 avril 2007/2008 au 31/12/2008

M5X-DA

Motion, Mood Mapping, Meaningful sense Making eXperience - Design Analytics

Parcours, Cartographie des Emotions et Construction de Sens – Fouille de Données

DeVisu

Université
de Valenciennes
et du Hainaut-Cambresis



Porteurs du projet scientifique

DeVisu : Sylvie LELEU-MERVIEL et Daniel SCHMITT

LAMIH : Saïd HANAFI et Igor CRÉVITS



Objectif du projet : valider une hypothèse de recherche

- Montrer que l'on peut automatiser l'identification de certaines structures relationnelles d'un acteur à partir d'une technique spécifique d'enquête.
- En d'autres termes, nous souhaitons faire la preuve que dans certaines conditions, un algorithme peut identifier et qualifier les espaces relationnels préférés au cœur de l'expérience d'un acteur, agent, usager, client, consommateur...

Pourquoi cette hypothèse est-elle vraisemblable ?

- Les entretiens réalisés en re-situ subjectif enrichi (des entretiens qui utilisent le phénomène de reviviscence) permettent d'accéder à l'expérience fine vécue par un acteur.
- Dans des conditions favorables, il est possible de connaître les attentes, les savoirs mobilisés, les motivations d'une décision, etc. avec un grain fin inégalé à ce jour.
- En revanche, cette technique demande un temps de traitement long.

Méthode actuelle en 4 phases

- **Enregistrement des traces enrichies de l'activité**
 - vidéo, son, focalisation du regard, capteurs physiologiques...
- **Entretien spécifique qui stimule la reviviscence**
 - Décrire, raconter, commenter l'expérience passée
- **Analyse de l'hyperdocument**
 - Hyperdocument : vidéo de l'entretien + traces de l'activité
 - Analyse collaborative et corrélations entre les traces de l'activité
- **Représentation des résultats**

Partenaires M5X-DA

- DeVisu : direction scientifique et conduite projet
- LAMIH : direction scientifique partie algorithmique projet
- Un expert en représentation des données

Moyens nécessaires à mettre en œuvre

Moyens existants

- 1 direction scientifique du projet : 4 jours
- 1 responsable du projet : 16 jours
- 1 chercheur méthode et corpus : 25 jours
- 1 direction scientifique (partie algo) : 4 jours
- 1 encadrant du post-doctorant : 16 jours
- 1 montage, suivi, rendu financier DRV : 5 jours

Moyens non-existants

- 1 post-doctorant : 8 mois
- 1 expert en représentation des données : 5 jours

Budget

DEPENSES

Fonctionnement : 13 500 €

Personnel permanent : 22 911 €

Personnel recruté : 32 728,80 €

RECETTES

Conseil Régional Hauts de France : 46 228,80 €

UVHC : 22 911 €

Calendrier résumé de travail : 8 mois

- Janvier 2018
 - Recrutement d'un.e post-doctorant.e
- Avril 2018
 - Mise en place des équipes et du projet
- Mai 2018 à Septembre 2018
 - Construction d'un algorithme sur anciens et nouveaux corpus
 - Validations opérationnelles des algorithmes et des restitutions visuelles
- Octobre 2018
 - Rédaction des résultats, illustrations et recommandations

Résultats attendus

- S'il est possible d'extraire automatiquement des relations récurrentes dans les verbalisations de l'expérience, alors :
 - On peut fournir des informations adéquates à un acteur dans une situation telle que cet acteur la perçoit
 - On peut prédire des espaces relationnels et informationnels préférés
- On peut imaginer de très nombreuses situations où l'information anticipée, adéquate et en temps réel a une valeur ajoutée importante : tourisme, santé, sécurité, défense...

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRATS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE FINANCEMENT DE RECHERCHE DÉPOSÉS ET EN COURS DE SÉRIALISATION

Exercice budgétaire du 1^{er} mars 2017

Intitulé	Affectation	Typologie	Comp. subvention	Nom scientifique	Programme	Code fiscal A 800 (budget)		Budget	Date
						Subj.	Obj.		
Contrats de financement de thèse avec le Vigi (Université de Bourgogne)	THÈSE DE C. THOMAS	Recherche Personnelle	CAUSITE BA 020	S. HIRSHON	Contrôle International	5000	5000	5000	2017/01/01 - 2017/12/31
Contrats de financement de thèse avec l'Université de Bourgogne (URBO)	THÈSE DE R. EL MAJIDOUZ	Recherche Personnelle	THÈSE BOUTIERE UNIV COME 0570	J. KOSKIB	Contrôle International	5000	5000	5000	2017/01/01 - 2017/12/31
Contrats de financement de thèse avec l'Université de Bourgogne (URBO)	THÈSE DE S. NEJOUA	Recherche Personnelle	THÈSE LA 1818	M. JACQUIE	Contrôle International	5000	5000	5000	2017/01/01 - 2017/12/31

Charte de signature unique des publications de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis.

Principes généraux. Mars 2017

Champ d'application

- Cette charte s'applique à toutes les publications scientifiques (pour les monographies, chapitres d'ouvrages, congrès et communications, un modèle simplifié de la signature est disponible en annexe (Annexe X, p. X) et pour tous les personnels de l'établissement produisant ou publiant susceptibles d'être auteurs ou co-auteurs.

Modalités de diffusion

- Toute unité de recherche sous tutelle de l'établissement doit porter ces règles de rédaction à la connaissance de ses chercheurs
- Seul l'auteur correspondant (*corresponding author*) indiquera, outre son affiliation, son adresse postale complète avec boîte postale et cedex, dans le champ adapté de la publication.

Éléments de la signature

- L'unité de recherche, précédée de toutes ses tutelles scientifiques, doivent être mentionnées dans l'affiliation
- L'établissement doit être cité en tutelle principale sous la forme « Univ. Valenciennes »
- En cas de tutelles multiples, « Univ. Valenciennes » doit être mentionnée en premier lieu, suivi éventuellement des tutelles internationales et/ou nationales classées par ordre alphabétique, puis les tutelles locales classées par ordre alphabétique, puis le laboratoire.
- La COMUE Lille Nord de France ne doit pas être mentionnée.
- Seuls deux niveaux d'information concernant la structure de recherche sont conservés : la tutelle et l'unité. Pour plus de visibilité et de stabilité, les structures intermédiaires (facultés, composantes,

départements, instituts, équipes, ...) ne doivent plus être mentionnées.

Exception pour le DOAE de l'IEMN

- Les unités de recherche doivent figurer sous une forme normalisée. Cette forme comprend selon les cas, le label de l'unité, son acronyme et/ou son nom développé en français ou en anglais (voir Annexe X)

▪ Quelle que soit la localisation géographique de l'unité de recherche de l'établissement, il convient d'indiquer la localisation géographique sous la forme normalisée qui suit :

« F-59313 Valenciennes, France »

Le cedex ne doit pas être indiqué.

- Les éléments liés au financement de la recherche, aux aides matérielles pour la finalisation de la recherche, devront apparaître dans la rubrique appropriée (note de bas de page ou remerciements) (cf : Annexe XX).

▪ Les laboratoires extérieurs associés à un laboratoire de l'établissement, sont à citer dans la signature, s'ils sont liés par une convention ; Sinon, à mentionner en remerciements.

▪ Les enseignants chercheurs individuellement associés à d'autres laboratoires, doivent les faire figurer dans la signature s'il s'agit d'une tutelle. Sinon, à mentionner en remerciements.

Structuration de la signature

▪ Ordre des éléments : la hiérarchie descendante est préconisée. Les établissements de tutelles de l'unité doivent apparaître en premier, devant l'unité.

▪ L'usage du monoligne est recommandé, mais le multiligne est également accepté.

▪ Les différents champs de la signature (tutelles, unité, ville, pays) doivent être séparés par une virgule, conformément aux règles de fonctionnement des bases de données bibliographiques et bibliométriques.

Annexe à la charte de signature unique des publications scientifiques de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Modèle générique de signature et modèles spécifiques applicables pour chaque laboratoire

Modèle générique de signature.....	2
Equipe d'Accueil :	2
Unité Mixte de Recherche :	2
CALHISTE - Cultures Arts Littératures Histoire Imaginaire Sociétés Territoires Environnement.....	4
DeVisu - Laboratoire en Design Visuel et Urbain	5
IDP - Institut du Développement et de la Prospective.....	6
LMCPA - Laboratoire des Matériaux Céramiques et Procédés Associés	7
LAMAV -Laboratoire de Mathématiques et leurs Applications de Valenciennes.....	8
LAMIH - Laboratoire d'Automatique de Mécanique et d'Informatique Industrielles et Humaines.....	9
IEMN DOAE - Institut d'Electronique de Microélectronique et de Nanotechnologie - Département d'Opto-Acousto- Electronique	10
Modèles de signatures simplifiées applicables dans certains cas particuliers :	12
Modèle applicable aux publications autres que les articles publiés dans des revues :.....	12
Modèle applicable aux enseignants-chercheurs qui publient dans des revues internationales sans être affiliés à une unité de recherche de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis :	12

Modèle générique de signature

Le modèle générique minimal suivant est adopté :

Univ. Valenciennes, Label - acronyme – nom développé, F-59313 Valenciennes, France

Le label et l'acronyme du laboratoire doivent figurer dans la signature.

Le nom développé (à renseigner en français ou en anglais) est facultatif, mais, le cas échéant, il doit être mentionné en respectant la structure et la forme recommandées ci-après pour chaque laboratoire.

▪ Tutelles ou organismes associés

Un organisme est une tutelle s'il dispose de la personnalité morale, et/ou participe au financement du salaire du chercheur.

Dans le cas d'un enseignant-chercheur associé ou en délégation dans le cadre de sa recherche à une ou plusieurs autres structures de recherche, celui-ci devra mentionner ses différentes structures de rattachement.

Ne pas confondre ces structures de co-tutelle avec les mentions à indiquer en remerciements (organismes associés, voir annexe X).

▪ Monoligne ou multiligne :

En fonction des éditeurs ou des pratiques disciplinaires, le modèle d'écriture peut être imposé par un tiers. **L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis recommande l'utilisation du modèle monoligne, mais le modèle multiligne est également accepté.**

En mode multiligne, afin d'alléger et de clarifier la signature, il n'est pas nécessaire de répéter à chaque ligne le nom développé de l'unité de recherche (le label et/ou l'acronyme peuvent être cités à chaque ligne, mais sans obligation).

Equipe d'Accueil :

Mode monoligne

Prénom Nom de l'auteur ¹

¹Univ. Valenciennes, Nom d'un établissement international*, Nom d'un établissement national*,
Nom d'un établissement local*, Label - Acronyme - Nom de l'équipe d'accueil, F-59313
Valenciennes, France

Mode multiligne

Prénom Nom de l'auteur ^{1, 2, 3, 4}

¹Univ. Valenciennes, Label - Acronyme - Nom de l'équipe d'accueil, F-59313 Valenciennes, France

²Etablissement international*, Acronyme, Code postal Ville, Pays

³Etablissement national*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

⁴Etablissement local*, F-XXXXX Ville, France

** Le cas échéant pour certains enseignants-chercheurs affiliés individuellement à d'autres structures de recherche*

Unité Mixte de Recherche :

Mode monoligne

Prénom Nom de l'auteur ¹

¹Univ. Valenciennes, CNRS, Nom d'un établissement international*, Nom d'un établissement national*, Nom d'un établissement local*, Label - Acronyme - Nom de l'unité mixte, F-59313 Valenciennes, France

Mode multiligne

Prénom Nom de l'auteur ^{1, 2, 3, 4, 5}

¹Univ. Valenciennes, Label - Acronyme - Nom de l'unité mixte, F-59313 Valenciennes, France

²CNRS, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

³Etablissement international*, Acronyme, Code postal Ville, Pays

⁴Etablissement national*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

⁵Etablissement local*, F-XXXXX Ville, France

** Le cas échéant pour certains laboratoires ou enseignants-chercheurs affiliés à d'autres structures de recherche*

CALHISTE - Cultures Arts Littératures Histoire Imaginaires Sociétés Territoires Environnement

Formes normalisées à utiliser pour la signature des publications :

Label : EA 4343

Acronyme : CALHISTE

Nom développé : Cultures Arts Littératures Histoire Imaginaires Sociétés Territoires Environnement

Nom développé traduit en anglais : *A définir par le directeur du laboratoire*

Notes spécifiques pour le laboratoire :

Tenir compte des recommandations génériques page 2.

Ne pas inscrire les virgules séparant chaque mot du nom complet du laboratoire dans la signature.

Modèle de signature spécifique au laboratoire :

Mode monoligne

Prénom Nom de l'auteur ¹

¹Univ. Valenciennes, Nom d'un établissement international*, Nom d'un établissement national*, Nom d'un établissement local*, EA 4343 - CALHISTE - Cultures Arts Littératures Histoire Imaginaires Sociétés Territoires Environnement, F-59313 Valenciennes, France

Mode multiligne

Prénom Nom de l'auteur ^{1, 2, 3, 4}

¹Univ. Valenciennes, EA 4343 - CALHISTE - Cultures Arts Littératures Histoire Imaginaires Sociétés Territoires Environnement, F-59313 Valenciennes, France

²Etablissement international*, Acronyme, Code postal Ville, Pays

³Etablissement national*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

⁴Etablissement local*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

** Le cas échéant pour certains enseignants-chercheurs associés individuellement à d'autres structures de recherche*

DeVisu - Laboratoire en Design Visuel et Urbain

Formes normalisées à utiliser pour la signature des publications :

Acronyme : DeVisu

Label : EA 2445

Nom développé : Laboratoire en Design Visuel et Urbain

Nom développé traduit en anglais : *A définir par le directeur du laboratoire*

Notes spécifiques pour le laboratoire :

Tenir compte des recommandations génériques page 2.

Ne pas mettre d'espaces entre De et Visu.

Modèle de signature spécifique au laboratoire :

Mode monoligne

Prénom Nom de l'auteur¹

¹Univ. Valenciennes, Nom d'un établissement international*, Nom d'un établissement national*,
Nom d'un établissement local*, EA 2445 - DeVisu - Laboratoire en Design Visuel et Urbain, F-59313
Valenciennes, France

Mode multiligne

Prénom Nom de l'auteur^{1, 2, 3, 4}

¹Univ. Valenciennes, EA 2445 - DeVisu - Laboratoire en Design Visuel et Urbain, F-59313
Valenciennes, France

²Etablissement international*, Acronyme, Code postal Ville, Pays

³Etablissement national*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

⁴Etablissement local*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

** Le cas échéant pour certains enseignants-chercheurs associés individuellement à d'autres structures de recherche*

IDP - Institut du Développement et de la Prospective

Formes normalisées à utiliser pour la signature des publications :

Acronyme : IDP

Label : EA 1384

Nom développé : Institut du Développement et de la Prospective

Nom développé traduit en anglais : *A définir par le directeur du laboratoire*

Notes spécifiques pour le laboratoire :

Tenir compte des recommandations génériques page 2.

Modèle de signature spécifique au laboratoire :

Mode monoligne

Prénom Nom de l'auteur ¹

¹Univ. Valenciennes, Nom d'un établissement international*, Nom d'un établissement national*,
Nom d'un établissement local*, EA 1384 - IDP - Institut du Développement et de la Prospective, F-
59313 Valenciennes, France

Mode multiligne

Prénom Nom de l'auteur ^{1,2,3}

¹Univ. Valenciennes, EA 1384 - IDP - Institut du Développement et de la Prospective, F-59313
Valenciennes, France

²Etablissement international*, Acronyme, Code postal Ville, Pays

³Etablissement national*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

⁴Etablissement local*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

** Le cas échéant pour certains enseignants-chercheurs associés individuellement à d'autres structures de recherche*

LMCPA - Laboratoire des Matériaux Céramiques et Procédés Associés

Formes normalisées à utiliser pour la signature des publications :

Acronyme : LMCPA

Label : EA 2443

Nom développé : Laboratoire des Matériaux Céramiques et Procédés Associés

Nom développé traduit en anglais : *A définir par le directeur du laboratoire*

Notes spécifiques pour le laboratoire :

Tenir compte des recommandations génériques page 2.

Dans la signature, indiquer la ville de Valenciennes et son code postal (F-59313) et non la ville de Maubeuge. Seule l'adresse de l'auteur correspondant peut mentionner Maubeuge.

Modèle de signature spécifique au laboratoire :

Mode monoligne

Prénom Nom de l'auteur ¹

¹Univ. Valenciennes, Nom d'un établissement international*, Nom d'un établissement national*, Nom d'un établissement local*, EA 2443 - LMCPA Laboratoire des Matériaux Céramiques et Procédés Associés, F-59313 Valenciennes, France

Mode multiligne

Prénom Nom de l'auteur ^{1, 2, 3, 4}

¹Univ. Valenciennes, EA 2443 - LMCPA - Laboratoire des Matériaux Céramiques et Procédés Associés, F-59313 Valenciennes, France

²Etablissement international*, Acronyme, Code postal Ville, Pays

³Etablissement national*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

⁴Etablissement local*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

** Le cas échéant pour certains enseignants-chercheurs associés individuellement à d'autres structures de recherche*

LAMAV -Laboratoire de Mathématiques et leurs Applications de Valenciennes

Formes normalisées à utiliser pour la signature des publications :

Acronyme : LAMAV

Label : EA 4015

Nom développé : Laboratoire de Mathématiques et leurs Applications de Valenciennes

Nom développé traduit en anglais : *A définir par le directeur du laboratoire*

Notes spécifiques pour le laboratoire :

Tenir compte des recommandations génériques page 2.

Ne pas faire figurer de virgule entre les termes du nom développé du laboratoire

Pour les publications du laboratoire produites dans le cadre des thématiques de recherche de la **Fédération de Recherche Mathématique du Nord Pas de Calais (FR CNRS 2956)**, la Fédération doit être citée comme indiqué dans le modèle de signature ci-dessous.

Modèle de signature spécifique au laboratoire :

Mode monoligne

Prénom Nom de l'auteur ¹

¹Univ. Valenciennes, Nom d'un établissement international*, Nom d'un établissement national*, Nom d'un établissement local*, EA 4015 - LAMAV - Laboratoire de Mathématiques et leurs Applications de Valenciennes, FR CNRS 2956, F-59313 Valenciennes, France

Mode multiligne

Prénom Nom de l'auteur ^{1, 2, 3, 4}

¹Univ. Valenciennes, EA 4015 - LAMAV - Laboratoire de Mathématiques et leurs Applications de Valenciennes, FR CNRS 2956, F-59313 Valenciennes, France

²Etablissement international*, Acronyme, Code postal Ville, Pays

³Etablissement national*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

⁴Etablissement local*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

** Le cas échéant pour certains enseignants-chercheurs associés individuellement à d'autres structures de recherche*

LAMIH - Laboratoire d'Automatique de Mécanique et d'Informatique Industrielles et Humaines

Formes normalisées à utiliser pour la signature des publications :

Acronyme : LAMIH

Label : UMR 8201

Nom développé : Laboratoire d'Automatique de Mécanique et d'Informatique Industrielles et Humaines

Nom développé traduit en anglais : *A définir par le directeur du laboratoire*

Notes spécifiques pour le laboratoire :

Tenir compte des recommandations génériques page 2.

Ne pas inscrire les virgules séparant chaque mot du nom complet du laboratoire dans la signature.

Ne pas faire mention des départements du laboratoire

Modèle de signature spécifique au laboratoire :

Mode monoligne

Prénom Nom de l'auteur ¹

¹Univ. Valenciennes, CNRS, UMR 8201, Nom d'un établissement international*, Nom d'un établissement national*, Nom d'un établissement local*, - LAMIH - Laboratoire d'Automatique de Mécanique et d'Informatique Industrielles et Humaines, F-59313 Valenciennes, France

Mode multiligne

Prénom Nom de l'auteur ^{1, 2, 3, 4, 5}

¹Univ. Valenciennes, UMR 8201 - LAMIH - Laboratoire d'Automatique de Mécanique et d'Informatique Industrielles et Humaines, F-59313 Valenciennes, France

²CNRS, UMR 8201, F-59313 Valenciennes, France

³Etablissement international*, Acronyme, Code postal Ville, Pays

⁴Etablissement national*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

⁵Etablissement local*, Label de l'unité et/ou Acronyme, F-XXXXX Ville, France

IEMN DOAE - Institut d'Electronique de Microelectronique et de Nanotechnologie - Département d'Opto-Acousto-Electronique

Formes normalisées à utiliser pour la signature des publications :

Acronyme : IEMN DOAE

Label : UMR 8520

Nom développé : Institut d'Electronique de Microelectronique et de Nanotechnologie - Département d'Opto-Acousto-Electronique

Nom développé traduit en anglais : *A définir par le directeur du laboratoire*

Notes spécifiques pour le laboratoire :

Tenir compte des recommandations génériques page 2.

Bien respecter les espaces et les séparateurs.

Seul le nom du Laboratoire est indispensable, le nom du département peut être rajouté. Si la signature complète dépasse le nombre de caractères autorisés par l'éditeur, utiliser uniquement l'acronyme du laboratoire et pas celui du département (et aucune abréviation).

Modèle de signature spécifique au laboratoire :

Mode monoligne

Prénom Nom de l'auteur ¹

¹Univ. Valenciennes, CNRS, Univ. Lille, ISEN, Centrale Lille, UMR 8520 – IEMN - DOAE - Institut d'Electronique de Microelectronique et de Nanotechnologie - Département d'Opto-Acousto-Electronique, F-59313 Valenciennes, France

Mode multiligne

Prénom Nom de l'auteur ^{1, 2, 3, 4, 5}

¹Univ. Valenciennes, UMR 8520 – IEMN - DOAE - Institut d'Electronique de Microelectronique et de Nanotechnologie - Département d'Opto-Acousto-Electronique, F-59313 Valenciennes, France

²CNRS, UMR 8520, F-59000 Lille, France

³Univ. Lille, F-59000 Lille, France

⁴ISEN, F-59000 Lille, France

⁵Centrale Lille, F-59000 Lille, France

OU

Mode monoligne

Prénom Nom de l'auteur ¹

¹Univ. Valenciennes, CNRS, Univ. Lille, ISEN, Centrale Lille, UMR 8520 - IEMN - Institut d'Electronique de Microelectronique et de Nanotechnologie, DOAE - Département d'Opto-Acousto-Electronique, F-59313 Valenciennes, France

Mode multiligne

Prénom Nom de l'auteur ^{1, 2, 3, 4, 5}

¹Univ. Valenciennes, UMR 8520 - IEMN - Institut d'Electronique de Microélectronique et de Nanotechnologie, DOAE - Département Opto-Acousto-Electronique, F-59313 Valenciennes, France

²CNRS, UMR 8520, F-59000 Lille, France

³Univ. Lille, F-59000 Lille, France

⁴ISEN, F-59000 Lille, France

⁵Centrale Lille, F-59000 Lille, France

Modèles de signatures simplifiées applicables dans certains cas particuliers :

Modèle applicable aux publications et productions de recherche autres que les articles publiés dans des revues (conférences, livres, chapitres, etc) :

Prénom Nom de l'auteur, Qualité*, Univ. Valenciennes, Label - Nom de l'unité de recherche d'affiliation, Nom de la composante de formation**, F-59313 Valenciennes**, France****

Les mentions en gras correspondent au minima d'informations obligatoires à donner.

* Facultatif : au choix de l'enseignant-chercheur

** En fonction des demandes de l'éditeur

Modèle applicable aux enseignants-chercheurs qui publient dans des revues sans être affiliés à une unité de recherche de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis :

Prénom Nom de l'auteur¹

¹Univ. Valenciennes, F-59313 Valenciennes, France

Les mentions en gras correspondent au minima d'informations obligatoires à donner.

Eviter de faire mention des structures intermédiaires (composantes de formation, etc.), et toujours mentionner « Univ. Valenciennes » en début de signature.

